

Le

Mensuel
d'informations
locales
et municipales
de Domont

Domontois



Retrouvez toutes les informations sur le site internet : www.domont.fr et sur la page : Ville de Domont

N° 310 - Été 2025

SOMMAIRE

> Actualités

Urbanisme :
des constructions
maîtrisées pour une
offre de logements
raisonnée



Pages 4-5

> Actualités

Domont, première
ville du Val d'Oise
labellisée
« Ville d'accueil des
véhicules d'époque »



Page 7

> Sport

Philippe Sauvage,
un professeur en Or



Page 9

DU 14 JUIN AU 13 JUILLET 2025



FESTIVAL DE L'ÉTÉ

ANIMATIONS CONCERTS RESTAURATION

ESPLANADE
DES FAUVETTES
RUE DE PARIS

ENTRÉE LIBRE

TEMPS FORTS

Dimanche 13 juillet Fête Nationale

La Ville vous invite à célébrer la Fête nationale ! Dès 19h30, profitez d'un concert en plein air et régalez-vous grâce aux stands de restauration proposés par les associations de Domont. Le clou de la soirée : un magnifique feu d'artifice illuminera le ciel. La fête continuera en musique avec Monsieur Fays aux platines pour animer la soirée.

Dimanche 13 juillet
Stade des Fauvettes
À partir de 19h30



Samedi 6 septembre Forum des associations

Les associations domontoises vous donnent rendez-vous pour le traditionnel Forum au gymnase du lycée. C'est le moment idéal pour découvrir une activité qui vous plaît et échanger avec les bénévoles qui les font vivre. Sport en équipe ou en solo, culture, arts... il y en a pour tous les goûts !

Gymnase du Lycée
De 9h à 16h
Entrée libre



FESTIVAL DE L'ÉTÉ

DU 14 JUIN
AU 13 JUILLET
2025

Cet été, la ville de Domont vous réserve un programme riche en émotions et en découvertes ! Petits et grands, entre amis ou en famille, venez partager des bons moments, pensés pour tous les goûts mais aussi tous les âges.

LES ANIMATIONS

SAMEDI 14 JUIN DÈS 15H COLOR DOM'

Nouvelle édition de la Color Dom' : une course déjantée et haute en couleurs ! Sur un trajet d'environ 2,5 km parsemé d'obstacles amusants, vous terminerez en beauté et tous ensemble avec un grand lancer de poudre colorée. L'objectif n'est pas de franchir la ligne d'arrivée en premier, mais d'être le plus recouvert de couleurs possible !

- 15h : Animations et structures gonflables
- 16h : Arrivée des participants (à partir de 8 ans) et échauffement
- 17h : Départ de la course

N'oubliez pas de venir avec un t-shirt blanc.

Inscription : sjeunesse@domont.fr / 06 58 45 22 94

Renseignements : 01 74 04 23 50



MERCREDI 25 JUIN DE 9H À 18H

SOLIDARITÉ EN FÊTE AVEC LA CROIX-ROUGE

La Croix-Rouge vous donne rendez-vous pour une journée solidaire placée sous le signe de la lutte contre les exclusions. Au programme : activités sportives, animations musicales et une mini-kermesse pour petits et grands ! Venez découvrir les actions de la Croix-Rouge et soutenir une cause essentielle dans la bonne humeur.

Entrée libre - Ouvert à tous !

DIMANCHE 13 JUILLET DÈS 19H30 FEU D'ARTIFICE

Dès 19h30, assistez au concert de Roadmaster et profitez des stands de restauration animés par l'Association Portugaise Domontoise, l'Association Solidarité Famille, le Comité des Fêtes et L'Oiseau Nuage. La soirée se poursuivra avec le traditionnel feu d'artifice qui illuminera le ciel domontois. Pour clôturer cette célébration en beauté, une grande soirée dansante en plein air vous attend avec MR FAYS. Ce DJ aux talents multiples vous embarquera dans un voyage musical audacieux et entraînant, mêlant les styles pour une ambiance festive garantie !



©Atelier d'Images Domontois

LES ASSOCIATIONS

DIMANCHE 22 JUIN DÈS 12H30 FÊTE DE L'ASSOCIATION DOMONTOISE FRANCO-POLONAISE

L'ADFP organise son traditionnel barbecue aux saveurs polonaises ! Dès 12h30, laissez-vous tenter par un menu généreux composé de crudités, salades, charcuterie polonaise, salade, fromages et délicieux gâteaux polonais faits maison. Le tout accompagné de boissons incluses. Cette année, l'ambiance sera encore plus musicale grâce à la prestation du groupe Sweet Blue, qui vous fera vibrer.

À partir de 12h30

Uniquement sur réservation au 07 68 63 64 59

Adhérents : 25 euros - Non adhérents : 30 euros



JEUDI 26 JUIN PIQUE-NIQUE SENIORS

Les séniors domontois sont conviés à un pique-nique festif. Un quiz musical sera au programme avec des lots à gagner. Chaque participant apporte son repas. L'apéritif est offert par la municipalité.



DIMANCHE 6 JUILLET DÈS 12H FÊTE DE LA SARDINE

L'Association Portugaise Domontoise, vous accueillera autour d'un déjeuner à la tradition portugaise. Vous pourrez déguster des sardines avec des pommes de terre et du poulet à la braise (churrasco) avec des frites.

Entrée libre - Repas à partir de 12h

Animations à partir de 15h : Groupes folkloriques

Renseignements : 06 29 55 09 29



DIMANCHE 15 JUIN À 14H30 ET 16H30 SPECTACLE VIKING

Plongez dans l'univers médiéval avec l'association Equistoria. Spécialiste des spectacles à thème, Equistoria vous propose d'assister à des joutes équestres comme vous n'en avez jamais vu auparavant ! Le cheval et l'Homme ne font plus qu'un et n'ont qu'une seule mission : vous divertir et vous plonger au cœur d'un univers riche en émotions et en rebondissements.

Spectacle Viking avec 2 sessions de spectacle de chevaux à 14h30 et 16h30



DES CONCERTS À NE PAS MANQUER

SAMEDI 21 JUIN - 19H30 FÊTE DE LA MUSIQUE

Vous souhaitez vous produire sur scène pour la fête de la musique ? Le festival de l'été de Domont vous accueille sur l'Esplanade des Fauvettes pour fêter ensemble la Musique dans une ambiance bucolique et conviviale ! Groupes ou artistes souhaitant tester de nouvelles compositions en public, musiciens et chanteurs amateurs, passionnés de covers : la scène est à vous ! Maître mot : l'envie de partager un moment festif sur scène.

Restauration : Amicale de pêche



SAMEDI 28 JUIN - 20H ASTONVILLA



Après plus de 1 200 concerts, Astonvilla annonce un 6^e album plein d'une sève nouvelle pour faire durer la nuit et l'enfance. Voix chaude, paroles claires, un son Pop Rock electro, Astonvilla déploie sur scène une puissance d'une élégance certaine. Des nouveaux titres qui encouragent à être ici dans le mouvement infini, mais aussi leurs « classiques » comme « Raisonne », « L'âge d'or », « Un million de lézards » et d'autres, pour faire danser les corps et faire briller les yeux.

Restauration : Le Comité des fêtes

Première partie EMBER DRIVE

Ember Drive est un groupe de rock alternatif originaire du Val d'Oise, porté par une énergie brute et des mélodies percutantes. Le quatuor forge un son puissant et authentique, mêlant intensité émotionnelle et refrains entêtants. Sur scène, Ember Drive électrise le public avec des performances fiévreuses où l'énergie du rock se mêle à une sincérité palpable. Entre rage et poésie, le groupe affirme une identité forte, portée par une vision libre et sans compromis. En studio comme en live, Ember Drive fait vibrer les émotions avec un rock sincère, actuel et chargé d'intensité.

SAMEDI 5 JUILLET - 20H EL GATO NEGRO

El Gato Negro, chanteur/compositeur et multi-instrumentiste, a passé les 15 dernières années à entreprendre un voyage musical à travers le monde, l'immergeant dans une toile de traditions musicales diverses. Inépuisable voyageur, c'est à Dakar que s'est arrêté El Gato Negro pour enregistrer Tigre Qui Pleure. Brassage de musiciens d'Afrique de l'Ouest et de Cuba, sous la flûte colombienne du félin, le jazz s'y mêle au hip-hop, le traditionnel au digital, le français au wolof et à l'espagnol. Un quatrième album réalisé par GUTS où El Gato Negro convie les siens (Florian Pellissier, Kumar, Orchestra Baobab, Cucurucho Valdés, Pat Kalla, Cyril Atef, iZem, Djeuhdjoah & Lieutenant Nicholson...).

Restauration : Stade Domontois Rugby Club



Première partie : Caleño

Caleño a grandi entre Paris et Cali, avec du Hip-hop, de la musique électronique et beaucoup de salsa. Il s'est déjà produit à Puerto Rico, New York, Colombie et Cuba. La rencontre de la salsa avec la musique électronique.

SAMEDI 13 JUILLET - 19H30 ROADMASTER



ROADMASTER, groupe originaire de l'Oise, est composé de musiciens passionnés qui écumant les scènes depuis plus de dix ans. Forts de près de 800 concerts, ils se sont taillé une solide réputation dans toute la France.

Avec un répertoire riche en reprises emblématiques, ROADMASTER fait revivre avec panache les grands standards des années 60, 70 et 80, pour le plus grand plaisir d'un public toujours conquis.

Leur énergie communicative et leur sens du spectacle font de chacun de leurs concerts un moment inoubliable, ponctué de surprises et de clins d'œil musicaux. Venez les découvrir sur scène : vous ne le regretterez pas !



URBANISME 2020-2026

Des constructions maîtrisées pour une offre de logements raisonnée

Ce mandat 2020-2026 a été marqué par l'aboutissement de plusieurs projets visant à enrichir l'offre de logements à Domont, notamment au sein du parc social. Loin de bétonner, la municipalité a fait le choix de ne pas céder à la pression des promoteurs et de ne valider qu'une petite partie des projets qui lui ont été soumis. Objectif : préserver le cadre de vie des habitants et le fonctionnement des services et commerces de la commune.

LE MOT DE...

SERGE BIERRE,
MAIRE-ADJOINT DÉLÉGUÉ À L'URBANISME



Ce mandat a été marqué par de nouvelles constructions à Domont. Peut-on parler de bétonisation ?

Absolument pas ! C'est même la situation contraire. La municipalité a été sollicitée de nombreuses fois par des promoteurs immobiliers souhaitant développer des projets d'envergure sur le territoire de la commune. La Ville a étudié attentivement chaque dossier avec comme ligne directrice l'intérêt public, ne cédant pas à la pression. Les services de la mairie ont refusé ou demandé à rectifier une dizaine de projets qui auraient pu impacter la vie des habitants. À cela, il faut ajouter les approches directes des professionnels auprès de particuliers, avec des propositions alléchantes visant à acquérir des groupes entiers de pavillons en vue de construire des immeubles. Une fois encore, la Ville a été vigilante en intervenant directement. Grâce à cette ligne directrice, ce sont plus de 1 000 logements qui n'ont pas vu le jour et avec eux l'émergence d'immeubles au milieu de zones pavillonnaires, le remplacement de commerces par des habitations, la destruction de patrimoine et une explosion non maîtrisée de la population. Non seulement la Ville n'a pas bétonné, mais elle a fait en sorte de maintenir une population stable et une qualité de vie que beaucoup nous envient.

Quelques projets ont toutefois vu le jour...

Effectivement, certains dossiers s'inscrivaient en cohérence avec le développement souhaité par la municipalité, notamment exprimés dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme. À titre d'exemple, l'aménagement de la résidence services seniors « Les Jardins d'Arcadie » a permis d'apporter une nouvelle offre de logements et de services ciblée sur les personnes âgées, tout en préservant un lieu historique de Domont. Nous avons également veillé à jouer le jeu de la loi relative à la Solidarité et au Renouvellement Urbains, ou « SRU », en construisant du logement social.

Justement, malgré cette approche, la Ville n'atteint pas encore les 25 % de logements sociaux au titre de la loi SRU ?

Et pourtant, elle progresse. Une grande part des logements sortis de terre depuis le début du mandat ont permis de renforcer l'offre de logements sociaux sur le sol de la commune. Il faut toutefois comprendre que pour quatre logements construits, il est nécessaire que l'un soit social. Ce rythme est très difficile à suivre quand, dans le même temps, des constructions nouvelles sont réalisées chaque année dans la commune, faisant mécaniquement baisser notre pourcentage. Construire, qu'il s'agisse de logement social ou non, ne se fait pas à la légère et nécessite une réflexion approfondie en matière de lieu d'implantation, d'infrastructures comme les écoles, ou de services. Cela coûte cher et demande du temps afin de faire les choses correctement. De plus, les communes doivent souvent faire face à la réticence de propriétaires. La situation est d'ailleurs assez ironique, puisque certains particuliers refusant toute construction de logements sociaux dans leur quartier sont parfois prêts à vendre leur logement à des promoteurs privés, attirés par une offre supérieure à la valeur réelle de leur bien... Sans trop se soucier de voir un immeuble pousser ni de l'impact de leur choix sur le taux municipal de logement social.

Malgré la construction de logements, les chiffres de la population évoluent peu, pourquoi ?

S'il est difficile d'évaluer le nombre de personnes habitant un logement, la typologie de ces derniers a largement évolué au fil des années. Aujourd'hui, afin de répondre aux besoins et donc à la demande, la tendance évolue de plus en plus vers des petits appartements destinés à des personnes seules ou à des couples, ce qui réduit donc mécaniquement la part de grands appartements familiaux, encore trop souvent sous-occupés. Cette politique a l'avantage de proposer une offre plus variée et plus réaliste. Surtout, elle nous a permis de limiter les fermetures de classes.



424 logements construits dont 127 logements privés et 297 logements sociaux

- Allée des Promeneurs : **5 logements sociaux**
- Rue André Nouet : **3 logements sociaux**
- Rue Provost : **90 logements dont 30 sociaux**
- Rue Aristide Briand / Rue Rouzée : **80 logements sociaux**
- Impasse de la Cerisaie : **22 maisons en locatif social**
- Route de Montmorency : **23 logements sociaux**
- Angle rue des Fossettes / Avenue Jean Jaurès : **7 logements sociaux**
- Route de Domont - **16 logements sociaux**
- Allée René Cassin - **51 logements sociaux**
- Ancienne clinique de Longpré - **127 studios**

À noter que la municipalité a également validé 42 permis de construire pour des pavillons individuels.



**1 169 logements
et 80 habitations refusés
qui auraient nécessité
312 logements sociaux
(SRU loi Duflot)**

- Ancien terrain du Leader Price avenue Jean Jaurès : **143 logements**
- Projet à l'angle de la rue Aristide Briand et de la rue Auguste et André Rouzée : **17 logements**
- Projets place Gambetta : **entre 127 et 233 logements* (moyenne retenue 175)**
- Bel air / Allée des Bois : **40 appartements et 23 maisons**
- GRDF / Rue Censier : **entre 170 et 189 logements* (moyenne retenue 180)**
- Rue d'Ombreval : **23 maisons individuelles**
- Allée Sainte-Thérèse : **35 logements**
- Rue Aristide Briand : **150 logements**
- Avenue Jean Rostand : **34 logements**
- Rue Louis Aragon : **50 logements**
- Avenue du lycée (incluant le garage Peugeot, la station essence et les 20 pavillons rue des Maraîchers) : **29 habitations, 35 collectifs, 90 logements, résidence seniors de 203 logements**
- Rue Pierre Seghers : **17 logements et 5 habitations**

À noter que la municipalité est également intervenue afin de faire annuler la vente de pavillons à des promoteurs par des particuliers évitant ainsi la construction de **210 logements** rue Censier, **144 logements** avenue Jean Jaurès, **60 logements** rue Censier, **80 logements** allée Sainte Thérèse (à la place du Cinéma) **40 logements** rue Carnot et rue Bergonié, **40 logements** rue Albert Meunier. **Soit 574 logements au total nécessitant 144 logements sociaux (SRU loi Duflot).**

*selon les promoteurs

La loi SRU pour favoriser le logement social

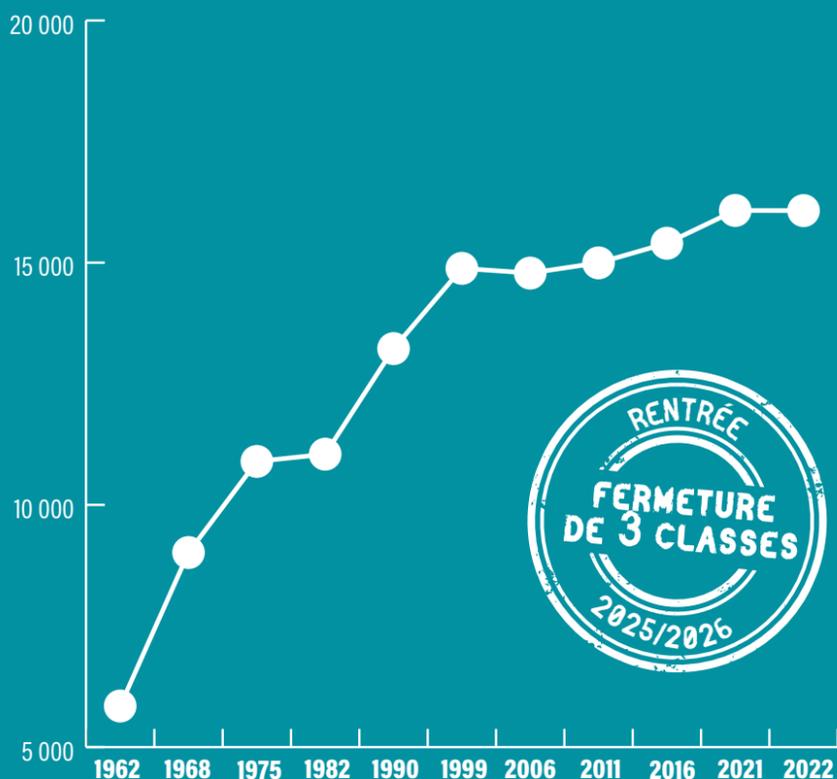
Adoptée en 2000, la loi Solidarité et Renouvellement Urbains (SRU) impose aux communes de plus de 3 500 habitants (1 500 en Île-de-France) d'avoir au moins 25 % de logements sociaux. Objectif : lutter contre la ségrégation territoriale et favoriser la mixité sociale. Les communes qui ne respectent pas ce seuil s'exposent à des pénalités financières, voire pire pour celles ne montrant aucune volonté de respecter leurs obligations à la carence dont les conséquences sont les suivantes : une majoration de la pénalité financière sur 3 ans et le transfert de l'exercice du droit de préemption du Maire au profit du Préfet. À Domont, la municipalité n'a pas ménagé ses efforts afin de se rapprocher au plus près de ce taux. À l'heure actuelle, le commun compte officiellement au 1^{er} janvier 2024 un taux de 21,04 % de logements sociaux sur son territoire. Toutefois, si la Préfecture du Val-d'Oise annonce que 252 logements sociaux restent à construire pour atteindre les 25 %, la mairie a constaté que 130, pourtant existants, n'ont pas été comptabilisés. Les services de la Ville ont adressé un courrier aux équipes préfectorales afin d'obtenir des précisions. Leur réintégration permettrait de se rapprocher de la limite demandée.



Parmi les 282 logements sociaux sortis de terre, 23 ont vu le jour route de Montmorency.

UNE POPULATION EN FAIBLE ÉVOLUTION

Malgré la construction de nouveaux logements, la population domontoise a peu évolué : moins de 1 000 habitants en un peu moins de 10 ans. Sans l'action de la municipalité afin de freiner l'appétit des promoteurs, ce chiffre aurait pu exploser. À l'heure actuelle, construire ne va plus systématiquement de pair avec une hausse de la population. En cause, un contexte national de baisse de la natalité qui a fait exploser le besoin de petits logements. De petites surfaces qui se sont substituées aux grands appartements. Finalement, l'explosion de la population à Domont est essentiellement survenue dans les années 60 et 70.



L'URBANISME MAÎTRISÉ GRÂCE AU PLU

Dès le début du mandat, les élus ont souhaité travailler sur un nouveau Plan Local d'Urbanisme (PLU). Adopté en 2023, il a permis de mettre en place un certain nombre de mesures visant à limiter les possibilités d'aménagement de nouveaux logements. Parmi elles, une batterie de nouvelles règles, permettant de limiter drastiquement la possibilité de diviser des terrains privés, ou limitant la hauteur des nouveaux immeubles et imposant suivant la zone un minimum de 45% de végétalisation du terrain.

L'adoption d'un nouveau PLU en 2023 permet à la Ville de disposer de nouveaux outils afin de mieux préserver son identité



La Gendarmerie et les sapeurs-pompiers confirment leur volonté de se développer à Domont

Deux bonnes nouvelles. Déjà présents à Domont, la Gendarmerie Nationale et le Centre d'Incendie et de secours souhaitent prendre de l'ampleur sur le territoire de la commune. Dans deux courriers reçus par la mairie, la direction générale de la Gendarmerie et le Service départemental d'incendie et de secours du Val-d'Oise (SDIS 95) ont confirmé leur intérêt de créer respectivement une brigade cynophile et une nouvelle caserne sur des terrains identifiés dans le cadre du PLU.

Permettre une vision sur le long terme en définissant des points stratégiques pour le développement d'équipements collectifs et établir des règles d'urbanisme permettant à Domont de conserver son identité. C'est l'objet du Plan Local d'Urbanisme (PLU) adopté par la commune en 2023. Dans cette optique, celle-ci a prévu le développement des activités de la Gendarmerie et le déplacement de la caserne des pompiers, en faisant le choix de réserver des terrains dans le cadre de plusieurs Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP). Ces dernières, inscrites au PLU, permettent de s'assurer que l'usage des terrains mentionnés sera affecté afin de répondre à des orientations précises, identifiées dans le document.

La création d'une brigade cynophile en projet

Ainsi, la Direction Générale de la Gendarmerie a confirmé son souhait de développer une brigade cynophile afin de compléter le groupement de gendarmerie de Domont. Le projet prévoit la création d'un ensemble immobilier sur un terrain d'une superficie comprise entre 14 300 m² et 17 000 m², incluant la construction d'un chemin pour cinq chiens, d'une zone comprenant

15 logements destinés à l'accueil des militaires et de leurs familles, ainsi que des locaux spécialement conçus et aménagés pour l'activité cynophile et l'accueil du public. La Gendarmerie du Val-d'Oise a exprimé ses besoins à la municipalité et a sollicité cette dernière afin de l'accompagner et de l'aider à réaliser son projet « dans un environnement favorable ». La mairie travaille d'ores et déjà de manière à concrétiser la volonté des forces de l'ordre.

Plus de surface pour les pompiers

Domont a la chance de disposer d'un centre de secours sur son territoire. Construit en 1979 en face du groupe scolaire du Trou Normand, le site a déjà bénéficié d'une rénovation en 2003. Toutefois, compte tenu de son développement au fil des années, il ne répond plus aux besoins opérationnels et organisationnels des sapeurs-pompiers. De quoi pousser la Ville à chercher des solutions, en programmant un terrain du Nord de la commune, à proximité du rond-point de l'Europe, dans le cadre d'une OAP. « Compte tenu des contraintes techniques et fonctionnelles qu'une opération de restructuration du bâtiment impliquerait, nous privilégions une délocalisation du centre, ce que le terrain proposé par la commune permet », précise le SDIS 95



Le terrain envisagé par la municipalité pour l'extension de la gendarmerie et la création d'une nouvelle caserne de pompiers est celui qui jouxte l'actuelle gendarmerie, au nord de la ville.

dans son courrier. Après évaluation du potentiel nouveau lieu d'implantation, les autorités départementales ont donc confirmé leur intérêt, validant au passage leur souhait de poursuivre leur action depuis Domont. Le SDIS 95 a également été convaincu par un autre atout. Le calcul isochrone a permis de déterminer, pour un même temps de déplacement, un accroissement conséquent de la zone couverte. Une

évolution permise par la proximité de la D301, offrant un accès direct aux voies rapides, sans devoir traverser une partie de Domont. Il faudra toutefois attendre pour voir un nouveau centre d'incendie et de secours sortir de terre, aucun calendrier n'ayant encore été communiqué. Une fois encore, la municipalité entend accompagner au mieux la concrétisation de ce projet ambitieux.

Antennes relais : ce qu'il faut savoir

Elles sont indispensables dans notre quotidien, ou plutôt celui de nos smartphones et de nos matériels électroniques. Une dizaine d'antennes relais sont installées dans différentes zones de la commune de manière plus ou moins visible, assurant une couverture téléphonique de Domont et de ses alentours.

Qui décide du lieu d'implantation des antennes ?

Le lieu d'implantation des antennes n'est pas choisi au hasard. Il répond à une problématique de couverture optimale des territoires. L'objectif est de faire disparaître des zones blanches en créant de nouvelles antennes relais. Ce sont donc les opérateurs mobiles eux-mêmes qui déterminent leurs besoins et identifient des zones pouvant répondre à leurs attentes. Pour ce faire, tous disposent de moyens de mesure et de cartes très précises. Le cas échéant, ils prennent contact avec des collectivités ou des particuliers afin de leur proposer un accord pour la construction d'une antenne sur leur terrain.

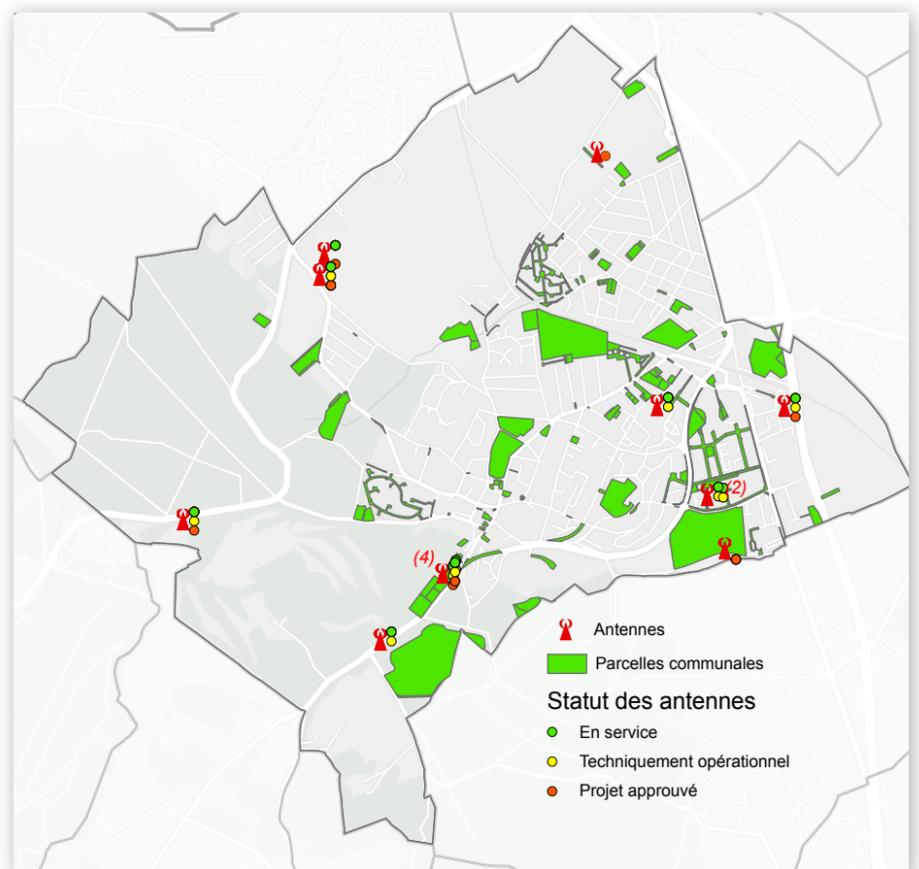
Peut-on refuser l'implantation d'une antenne ?

La commune ne dispose que d'un pouvoir limité. Le maire ne peut pas s'opposer à l'implantation d'une antenne relais pour des motifs sanitaires, car il s'agit d'une compétence de l'État, incarnée par le Préfet. En revanche, il peut intervenir au titre de l'urbanisme, c'est-à-dire le droit des sols. Pour un terrain ou bâtiment privé, le propriétaire est en droit de refuser. Des as-

sociations peuvent également intervenir pour mener des actions contentieuses ou déposer des recours administratifs contre une autorisation d'urbanisme... mais pas contre l'antenne elle-même. Les tribunaux rejettent par ailleurs presque systématiquement les recours fondés uniquement sur la crainte des effets des ondes, dès lors où les normes de l'agence nationale des fréquences (ANFR) sont respectées. Dans tous les cas, peu importe le lieu d'implantation, une déclaration préalable est obligatoire. À noter que l'architecte des bâtiments de France peut s'opposer à l'implantation d'une antenne si elle entre dans un périmètre protégé.

Quel est l'intérêt pour la Ville d'accepter l'installation d'antennes relais ?

Contrairement à ce que l'on pourrait imaginer, la majorité de la quinzaine d'antennes présentes sur le territoire de Domont est installée sur des terrains privés. La commune dispose toutefois de 4 antennes au cimetière, une dans la plaine des Cercelets, une au stade des Fauvettes et prochainement une autre sur le toit de la mairie. Les élus font le choix, lorsque cela est possible, de privilégier les terrains communaux pour ces



équipements qui assurent une ressource financière dans le cadre du budget communal, les opérateurs devant verser une compensation par an et par antenne. À défaut de pouvoir s'opposer à leur implantation, la municipalité met

tout en œuvre afin de concilier intérêt public et harmonie visuelle. Elle ne peut en revanche rien faire lorsqu'un propriétaire décide d'accepter la construction d'une antenne relais sur son terrain, à la vue de son voisinage.

Plan canicule : le CCAS veille sur les plus fragiles cet été

Comme chaque année, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) met en œuvre son plan canicule du 1^{er} juin au 15 septembre. Ce dispositif vise à informer et protéger la population contre les dangers liés aux fortes chaleurs, notamment les personnes les plus vulnérables. Le plan s'adresse aux administrés les plus fragiles, isolés et porte une attention particulière aux personnes âgées de plus de 60 ans et aux personnes en situation de handicap, plus exposées aux risques sanitaires en période estivale. Au cœur du dispositif : un registre communal, sur lequel toute personne peut s'inscrire ou y faire inscrire un proche. L'objectif est de permettre aux services municipaux d'établir un lien régulier et personnalisé. Ce registre, également mobilisable en période de crise sanitaire, permet au CCAS d'intervenir rapidement en cas de besoin. En cas d'alerte canicule de niveau 3, des agents ou élus prendront contact avec les inscrits, par téléphone, afin de s'assurer de leur bien-être et de leur état de santé. Le CCAS appelle donc les personnes concernées, leurs proches ou leurs voisins à se manifester dès maintenant pour l'inscription sur le registre. Ce simple geste peut s'avérer vital en période de forte chaleur.

Pour plus d'informations ou pour s'inscrire : CCAS, 18 rue de la Mairie - 01 34 39 19 00



Pendant votre absence, n'oubliez pas l'opération tranquillité vacances

Toute l'année, la Police municipale propose aux habitants de Domont une surveillance de leur logement durant une absence longue durée dans le cadre du dispositif « Opération Tranquillité Vacances » ou « OTV ». Un service gratuit qui entend limiter le risque de cambriolage de votre domicile. Pour bénéficier de l'« OTV », il vous suffit de remplir le formulaire disponible au poste de Police municipale ou en ligne sur le site internet www.ville-domont.fr (rubrique Vie pratique/Sécurité, secours et santé/Police municipale) et de le remettre aux agents. En cas de fermeture du poste, n'hésitez pas à déposer le document dans la boîte aux lettres.



Domont, première ville du Val d'Oise labellisée « Ville d'accueil des véhicules d'époque »

Domont rejoint le cercle des communes labellisées « Ville d'accueil des véhicules d'époque ». Une distinction nationale qui valorise son engagement en faveur du patrimoine automobile et soutient les passionnés de belles mécaniques.

Bonne nouvelle pour les passionnés de belles mécaniques : la commune de Domont vient d'obtenir le label officiel « Ville d'accueil des véhicules d'époque », décerné par la Fédération française des véhicules d'époque (FFVE). Une distinction qui confirme l'engagement de la Ville en faveur du patrimoine automobile.

La remise officielle du label s'est tenue mercredi 11 juin en présence de Marc Aumonier, délégué régional de la FFVE, qui a salué le dynamisme local en matière de valorisation des véhicules anciens. Le maire Frédéric Bourdin, entouré de ses adjoints, a reçu la distinction avec fierté, soulignant l'attachement de la commune à l'histoire mécanique et aux savoir-faire qui y sont liés. Cette reconnaissance nationale permettra notamment à la FFVE de soutenir activement les actions du Club Passion Mécanique Domontois, très impliqué dans l'animation locale autour des voitures de collection.

Initié par la FFVE, le programme « Villes et Villages d'Accueil des Véhicules d'Époque » vise à promouvoir le patrimoine roulant tout en créant un lien entre les collectivités, les passionnés et le grand public. Il met en

De gauche à droite : Simca P60, Panhard, Porsche 356, Solex et Terrot (motos), tracteur Porsche, Tracton 11, Jaguar XJ6-C. Des véhicules emblématiques qui traversent les époques et les styles.



valeur les territoires qui, comme Domont, encouragent la cohabitation harmonieuse entre manifestations mécaniques, musées,

ateliers de restauration, traditions locales et tourisme.

Avec cette labellisation, Domont confirme sa

volonté de devenir un lieu de référence pour tous les amateurs de véhicules anciens, en mêlant passion, culture et patrimoine.

Le SMJ s'engage pour la planète avec le projet Éco-Nature

Sensibiliser les jeunes à l'écologie tout en impliquant concrètement dans des actions locales : c'est l'objectif du projet Éco-Nature, lancé cette année par le Service Municipal Jeunesse (SMJ) de Domont. Trois grandes actions structurent ce projet citoyen et environnemental :

- Nettoyons la nature,
- La démarche vers le label "Ville zéro mégots",
- La création d'un jardin botanique.

Une passerelle autour de l'écologie

Le mercredi 14 mai, une première action symbolique et collective a réuni les jeunes du Conseil Municipal des Jeunes Domontois (CMJD) et le groupe Ados/Actions du SMJ. Ensemble, ils ont participé à une opération de ramassage de déchets et de mégots autour du lycée de Domont. Au-delà de l'action écologique, ce moment a permis de créer un lien, de sensibiliser les jeunes aux enjeux environnementaux, mais aussi de faire découvrir le lycée à ceux qui s'y rendront dans les prochaines années. Une belle passerelle entre deux générations de jeunes Domontois, engagés pour leur ville.

Vers une labellisation "Ville Zéro Mégots"

Le SMJ souhaite aller plus loin en visant le label "Ville Zéro Mégots", un engagement fort pour lutter contre une forme de pollution urbaine souvent banalisée. D'autres actions sont ainsi prévues :

- Création et diffusion d'affiches de sensibilisation dans les lieux publics
- Installation de cendriers publics à des points stratégiques de la ville
- Interventions de professionnels auprès des jeunes pour expliquer l'impact environnemental des mégots

Autant d'initiatives qui ont pour but de changer les comportements dès le plus jeune âge, en rendant les jeunes acteurs du changement.

Un jardin botanique en préparation

Dernier volet du projet Éco-Nature : la création d'un jardin botanique. Pensé comme un espace pédagogique et participatif, ce jardin permettra de découvrir la biodiversité locale, d'apprendre à jardiner de manière respectueuse de l'environnement, et d'offrir un lieu de rencontre autour de la nature.

Une jeunesse domontoise engagée

Le Service Municipal Jeunesse montre, à travers ce projet, qu'écologie et jeunesse peuvent avancer main dans la main, et que chaque petit geste compte lorsqu'il est partagé collectivement. Le projet Éco-Nature est appelé à s'inscrire dans la durée, avec de nouvelles actions à venir, toujours dans le même esprit : agir ensemble, pour une ville plus propre, plus verte, plus consciente.



L'Oiseau Nuage : 18 ans de musique et d'espoir pour les enfants atteints de cancer

Fondée en 2007 à Domont, l'association L'Oiseau Nuage est née d'un élan de solidarité pour accompagner un petit garçon, Paul, atteint de cancer. Musiciens et amis se sont alors réunis pour adoucir son quotidien à l'hôpital, en lui apportant des chansons, de la joie et un peu de légèreté, partagée également avec les autres enfants malades.

De ces moments musicaux à l'Institut Gustave Roussy de Villejuif sont nés deux albums : Les chansons de L'Oiseau Nuage et Tous les enfants du monde.

Aujourd'hui, 18 ans plus tard, l'association a organisé plus d'une centaine de goûters musicaux dans les hôpitaux et poursuit son engagement avec de nombreuses actions de soutien. Le 14 mai 2025, elle a versé son 14^e don à la recherche contre le cancer pédiatrique, d'un montant de 11 000 euros, portant à 102 000 euros la somme totale remise depuis sa création.

L'Oiseau Nuage, c'est une aventure humaine et artistique qui continue d'apporter espoir, musique et solidarité à ceux qui en ont le plus besoin.

Comment soutenir l'association et son action ? En adhérant, et/ou en achetant les albums « Les chansons de L'Oiseau Nuage » et « Tous les enfants du monde », un t-shirt, casquette de l'association, et/ou en faisant un don.



Kalero Games : La créativité n'a plus de limites

Créé en 2024 par un duo de Domontois, Kalero Games entend promouvoir le plaisir du jeu, de la construction et de la créativité auprès de tous les publics. Kapla, TomteCT, Lego, Playmobil et même robotique, l'entreprise propose des ateliers permettant de mixer les univers pour donner vie à toutes les idées.

À l'heure de l'omniprésence des écrans, le pari est osé : proposer des ateliers ludiques autour de la construction manuelle. Fondée l'année dernière par Adilson Lima et Sandra Menis, en parallèle de leurs activités professionnelles, Kalero Games est un concept original permettant aussi bien aux écoles, qu'aux accueils de loisirs, crèches, entreprises, particuliers et associations d'organiser des ateliers dédiés à la construction, en utilisant différents jeux bien connus du public. Pour ce faire, les deux intervenants se déplacent avec tout le matériel nécessaire dans toute l'Île-de-France et dans les départements voisins afin d'encadrer les participants. Le client peut ainsi choisir le thème de la prestation, qu'il s'agisse de construire un monument, une ville, animer un anniversaire, ou même organiser un team building pour développer la cohésion de groupe.

De grandes marques pour de grands projets

Pour réveiller l'âme de bâtisseur sommeillant en chacun de nous, Kalero Games s'appuie sur de grands noms : Kapla, TomteCT, Meccano, Lego, Duplo, Playmobil... Un large panel de jeux qui permet de repousser les limites de la créativité, ouvrant tout un monde de possibilités dans lequel les différents univers s'assemblent dans un mariage harmonieux. « L'essence même de la construction, c'est le

mélange des matériaux », expliquent les deux fondateurs. Dans le but d'étendre encore un peu plus son champ d'action, Kalero Games a également fait l'acquisition de petits robots, que le public peut apprendre à programmer. Plusieurs collectivités ont déjà fait appel aux services de la petite entreprise. « Nous avons également réalisé des répliques de la mairie de Domont et de la mairie de Montmagny ».

De nombreux projets dans les cartons

Loin de se reposer sur leurs acquis, Adilson et Sandra débordent d'idées et ne manquent pas de projets afin de développer leur concept. « Nous aimerions amener nos jeux dans des EHPAD », soulignent-ils. Le duo travaille également sur le lancement de Kalero Night, afin d'animer des événements à domicile (anniversaires, soirées dansantes, blind test, karaokés géants...). Enfin, l'entreprise est à la recherche d'un local afin d'entreposer son imposante collection et de pouvoir recevoir des ateliers. « Nous préparons le lancement d'un financement participatif afin de récolter des fonds », concluent les deux entrepreneurs.

www.kalero games.com
creativitytouches@kalero games.com
N'hésitez également pas à suivre Kalero Games sur ses réseaux sociaux Facebook, Instagram, TikTok, LinkedIn et Youtube afin de découvrir ses dernières créations.



OKD : des pièces auto à portée de main

Bonne nouvelle pour les automobilistes domontois : plus besoin de courir les kilomètres pour trouver des pièces détachées ! Une nouvelle enseigne locale et indépendante a ouvert ses portes à Domont : OKD Pièces Autos. Née d'un constat simple - les habitants étaient contraints de sortir de la ville pour se fournir en pièces automobiles - OKD répond à un besoin concret avec une promesse claire : réactivité, proximité et qualité de service. Spécialisée dans la vente de pièces détachées neuves pour véhicules légers (VL) et utilitaires légers (VUL), la boutique s'adresse aussi bien aux particuliers qu'aux professionnels. Elle met à disposition un service comptoir rapide, propose des commandes sur mesure (par plaque d'immatriculation ou type mine), et assure une disponibilité des pièces en H+4 ou J+1, selon les références. Autre avantage non négligeable : des tarifs personnalisés, sans surprise. Avec



OKD Pièces Autos, les Domontois bénéficient enfin d'un service de proximité efficace, appuyé par le conseil d'experts et une vraie volonté d'ancrage local.

Renseignements : 01 34 29 86 24
1 Rue du Maréchal Joffre - Domont



MAXI CONDUITE : UNE NOUVELLE AUTO-ÉCOLE

Depuis janvier 2025, une nouvelle enseigne a pris le relais à Domont : MAXI CONDUITE. Succédant à IRS DOM, cette auto-école modernisée propose une vision renouvelée de la formation à la conduite, avec une équipe dynamique et une offre complète pour tous les profils de conducteurs. MAXI CONDUITE se distingue par une offre complète, pensée pour répondre aux besoins des nouveaux conducteurs comme de ceux qui souhaitent se perfectionner. Cours traditionnels, conduite supervisée, éco-conduite ou encore formations en ligne pour le code de la route : chacun peut y trouver une formule adaptée à son rythme et à ses objectifs. L'équipe se compose de Myriam SAPOTILLE, gérante et monitrice expérimentée, d'un second moniteur passionné, et de Karima, assistante d'agence et interlocutrice privilégiée des élèves. « Nous mettons un point d'honneur à accompagner chaque candidat avec bienveillance et professionnalisme », explique Karima, qui coordonne également ce projet éditorial. Le bureau de MAXI CONDUITE accueille ses élèves du lundi au vendredi de 14h à 19h. Que vous débutiez votre apprentissage ou que vous souhaitiez reprendre confiance au volant, vous trouverez chez MAXI CONDUITE l'écoute, l'encadrement et les outils nécessaires pour atteindre vos objectifs.



Renseignements : 01 30 18 06 84 - 5 avenue du lycée - 95330 Domont
<https://www.facebook.com/people/Maxi-Conduite-Domont/61574219850600/>

LE 953 : ENTRE TRADITION CULINAIRE ET STREET FOOD D'EXCEPTION

Un vent de nouveauté souffle sur Domont avec l'arrivée d'un concept aussi audacieux qu'appétissant, né de la passion commune d'un père et de ses fils. À la croisée des chemins entre la grande cuisine et le fast-food, cette famille domontoise réinvente les codes de la restauration rapide... pour le plus grand bonheur des gourmets. Derrière ce projet, un chef cuisinier fort de plus de 40 ans d'expérience, et ses fils, fervents amateurs de street food, ont décidé de conjuguer leurs univers. Leur ambition : proposer une alternative savoureuse, authentique et unique, en s'appuyant sur un héritage culinaire précieux et une envie commune d'innover. « Domontois de cœur et d'âme, nous avons voulu offrir à notre ville un concept inédit en France. » Leur promesse ? Revisiter les incontournables du fast-food avec le savoir-faire d'un grand chef. Résultat : des recettes généreuses, travaillées, et une sélection rigoureuse de produits de qualité. Le tout dans un cadre chaleureux et familial, où la convivialité est au menu. Symbole de cette fusion entre tradition et modernité, le sandwich msemen s'impose comme la signature du lieu. Ce pain marocain, à la fois croustillant à l'extérieur et moelleux à l'intérieur, est façonné chaque matin selon une recette familiale ancestrale. Garnis de viandes marinées, d'ingrédients savoureux et d'associations originales, ces sandwiches promettent une véritable explosion de saveurs dès la première bouchée. Et que les amateurs de burgers se rassurent : les smash burgers maison, concoctés à partir d'ingrédients premium, sont tout aussi bluffants. Cuisson maîtrisée, pain moelleux, fromages fondants... Chaque détail est soigné pour offrir une expérience gustative mémorable. « Chaque recette est pensée pour surprendre, régaler... et donner envie de revenir. » Avec ce concept innovant, entre tradition familiale et esprit street food, Domont s'offre une adresse pas comme les autres. Un lieu où l'on vient autant pour bien manger que pour partager un moment de plaisir simple, sincère... et résolument gourmand. Une chose est sûre : à Domont, le fast-food n'a jamais eu autant de goût.



78 bis avenue Jean Jaurès - 95330 DOMONT. Tel : 09 61 13 76 14

Philippe Sauvage, un professeur en Or

Le 12 mars, Philippe Sauvage a reçu la médaille d'Or de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif pour l'ensemble de son travail au niveau local, régional et national. Une belle récompense pour l'actuel Directeur technique du Karaté Club de Domont (KCD), à l'origine de la création de l'association.

C'est une distinction symbolique qui témoigne d'un parcours entièrement tourné vers la transmission et la réussite sportive des jeunes. Il y a quelques semaines, Philippe Sauvage a reçu la médaille d'Or de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif, après sa nomination au sein de la promotion du 14 juillet 2024. Une récompense méritée pour ce passionné, encadrant dès ses 15 ans un groupe de jeunes nageurs à la piscine de Montmorency. « C'est à ce moment que j'ai eu la certitude de l'orientation que je voulais donner à ma future carrière professionnelle », témoigne-t-il.

Des modèles inspirants

Car sa vocation, Philippe Sauvage l'a trouvée tôt. « J'ai commencé au sein de l'USEP en élémentaire à Écouen. Depuis le CE2, je savais que je me destinais à enseigner le sport », explique le professeur, avant de reprendre : « Parfois, nous rencontrons des gens sans mesurer ce qu'ils nous apportent. Dans mon cas, je tiens à rendre hommage à Messieurs Robardet et Lamouly, qui sont à l'origine de l'homme que je suis aujourd'hui grâce aux valeurs qu'ils m'ont inculquées, mais aussi à M. Kirchberg, qui m'a fait confiance afin de me confier mon premier groupe de natation ». Des enseignements que M. Sauvage a décidé de transmettre à son tour. À partir de 1983, c'est donc à Paris qu'il a occupé le poste de professeur d'Éducation

Physique et Sportive (EPS), jusqu'à sa retraite en 2023.

L'initiateur de l'arrivée du karaté à Domont

Philippe Sauvage est surtout le fondateur du Karaté Club de Domont (KCD) en 1993. Une association dynamique qui n'a cessé de se développer au fil du temps. Aujourd'hui, le professeur s'efface peu à peu au profit d'une nouvelle génération d'enseignants qui partagent des valeurs similaires aux siennes. Parmi eux, Cédric Siousaran, ancien international français, Champion du Monde, qui fait perdurer l'esprit et les valeurs du KCD. Mais n'allez pas croire que ce désormais retraité est inactif. Son expertise de 40 années est très appréciée. « Je continue de proposer des stages de self-défense et de krav-maga. En parallèle, je suis membre du Comité directeur de l'USEP 75, responsable pour le Val-d'Oise de la formation des professeurs de karaté et disciplines associées, ainsi que le responsable national du karaté scolaire et du développement de la pédagogie enfant pour la Fédération Française de Karaté », précise-t-il.

« Mon objectif, c'est que mes élèves deviennent la meilleure version d'eux-mêmes »

Toujours modeste et souriant, le professeur ne cache pas son bonheur de voir ses élèves grandir avec le club. « L'une de mes grandes fiertés, c'est d'avoir permis à des jeunes de découvrir le karaté et de progresser pour monter sur des podiums nationaux et internationaux », souligne-t-il. Une preuve que la pédagogie appliquée, basée sur le respect, l'effort et la bienveillance fonctionnent. « Mon objectif, c'est



que mes élèves deviennent la meilleure version d'eux-mêmes afin de s'épanouir », souligne le directeur technique, qui prône ses valeurs au-delà du sport pour permettre à chacun de se construire. Autre motif de satisfaction, dans le cadre d'un partenariat avec Crocus Blanc, le KCD accueille régulièrement des sportifs porteurs de handicap mental. Mieux, plusieurs d'entre eux ont même pris une licence au sein du club et sont parfaitement intégrés aux cours. Ces sportifs performant eux aussi au niveau national en para karaté. Le club est en outre mobilisé auprès d'associations, comme Odyssea pour la lutte contre le cancer du sein ou le Lions Club pour relayer les collectes alimentaires. Des engagements chers à Philippe Sauvage désormais partagés par tous.

DES RÉSULTATS ENCOURAGEANTS

Après les para-athlètes, les équipes du Karaté Club ont fait briller Domont aux derniers championnats d'Île-de-France des 12 et 13 avril. Les athlètes sont revenus avec une 2^e place pour l'équipe Senior Femmes et une 1^{ère} place pour l'équipe Senior Hommes. Les Juniors ne sont pas en reste avec une 3^e place pour les garçons et la première marche du podium pour les filles. Domont a également pu briller au niveau national lors des championnats de France de Poitiers les 3 et 4 mai derniers avec une magnifique 3^e place pour l'équipe féminine Junior. Bravo également aux garçons, sortis second tour.

Tennis : à 78 ans, Jean-Pierre Bonnet toujours dans le match

Jouer sur la célèbre terre battue de Roland Garros, c'est un privilège rare. Alors imaginez faire cela près de 40 fois ! C'est ce dont peut se targuer Jean-Pierre Bonnet, retraité domontois qui, à 78 ans, sera sur les courts parisiens à partir du 18 juin à l'occasion des Championnats de France dans sa catégorie.

Il est tout sourire, polo et raquette prêts pour le grand départ. Même après plus de 60 ans sur les courts, la passion est toujours palpable. Jean-Pierre Bonnet est de ces amoureux du tennis aussi à l'aise pour frapper la balle que pour parler des heures de leur sport favori. Il faut dire qu'en 1884 matchs disputés (pour 165 tournois remportés), et encore davantage regardés en tribune ou à la télévision, le retraité est du genre incollable.

« Mes parents étaient gardiens du club du petit Val à Chantilly »

Né en 1947, Jean-Pierre Bonnet a découvert le tennis à l'âge de 9 ans dans l'Oise, dont il est originaire. « Mes parents étaient gardiens

du club du petit Val à Chantilly », explique le retraité, arrivé à Domont un peu par hasard en 1968 afin d'enseigner ce sport dans la commune. « J'ai été professeur pendant 28 ans sous la présidence de Walter Montagner, qui a énormément fait pour la pratique du tennis à Domont », complète-t-il. Un parcours qui lui a permis de former de nombreux joueurs et joueuses. Parmi ses protégées, Anne-Gaëlle Sidot, n°3 française et ancienne 24^e mondiale et sa sœur Audrey Sidot, championne de France Cadettes. « Pour l'anecdote, Audrey avait battu Amélie Castéra (ancienne ministre d'État) en finale », sourit l'ancien coach. L'investissement de ce dernier a d'ailleurs été salué avec l'obtention de la Médaille de l'Office Municipal des Sports (OMS) en 1971.

« J'ai été professeur car je devais gagner ma vie »

C'est pourtant sur le court que Jean-Pierre Bonnet aurait pu se distinguer s'il n'avait pas embrassé très jeune une carrière d'entraîneur. « J'ai été professeur car je devais gagner ma

vie », détaille-t-il. À l'époque, déjà, sillonner le circuit avait déjà un coût difficile à assumer pour de nombreux joueurs, même les plus talentueux. « J'ai été classé -4/6, c'est-à-dire entre la 40^e et la 60^e place française ». De bons résultats qui lui ont même permis de participer une fois aux Internationaux de France à Roland Garros en 1974 et d'être régulièrement invité à suivre le tournoi au plus proche des stars de son époque. Un souvenir impérissable pour cet amoureux de la terre battue, sa « surface favorite ». Les courts de Roland Garros, Jean-Pierre Bonnet les connaît désormais parfaitement. Car s'il s'est tourné vers l'encadrement, avant de tenir le magasin Domont-Sports pendant 18 ans, il n'a jamais renoncé à la compétition. Il revendique ainsi 37 participations aux championnats de France sur le sol parisien. Un privilège offert par autant de titres de champion de la Ligue du Val-d'Oise et de la Ligue des Hauts-de-France (ex-Picardie) dans ses catégories successives. Le 18 juin, le Domontois participera à sa 38^e édition. Souhaitons-lui bonne chance !



Ça court toujours pour le Croc'Cross

C'est l'un des événements phares de Crocus Blanc. Le 17 mai dernier, l'association organisait la 3^e édition de son Croc'Cross au stade des Fauvettes. Pour l'occasion, une quarantaine de jeunes ont pris part à cette course amicale et sportive qui s'est déroulée sur un parcours adapté. Comme chaque année, la préparation et l'encadrement ont été assurés par les bénévoles eux-mêmes, le tout piloté par Léa. Une belle manière pour ces enfants et adolescents porteurs de handicap mental de faire montre de leurs capacités de dépassement à travers le sport. À l'issue de l'épreuve, les efforts des coureurs et des coureuses ont été récompensés avec la traditionnelle cérémonie de remise des médailles, suivie d'un goûter convivial. Encore un beau succès pour Crocus Blanc, qui propose depuis maintenant 10 ans diverses activités à des jeunes porteurs de handicap mental (ateliers sportifs et créatifs hebdomadaires, cross, ateliers pâtisserie, séjours, stages de musique, sorties en famille, événements festifs boum annuelle) et accompagne les familles avec des temps dédiés.



Retour sur...

Le Val-d'Oise rend hommage aux héros de la résistance à Domont

Le 27 mai 1943, le préfet Jean Moulin, délégué par le général de Gaulle, présidait à Paris la première réunion du Conseil National de la Résistance pour coordonner les actions de libération de la France de l'occupant nazi. 82 ans plus tard, Domont a accueilli la cérémonie départementale d'hommage, organisée à la stèle du Général de Gaulle, d'élèves du collège Aristide Briand, et bien entendu des élus de Domont, réunis autour de Frédéric Bourdin. Durant cette cérémonie, les élèves ont largement participé, avec des lectures et chants (La complainte du partisan, Je trahirai demain, Bella ciao, Le chant des partisans...). L'occasion également pour Frédéric Bourdin de présenter l'histoire de Léonel de Moustier, ancien député, qui s'est opposé fermement à la capitulation Française face à l'Allemagne nazi.



Là-Haut ! : un voyage conté pour les tout-petits

Le mercredi 21 mai, la médiathèque a eu le plaisir d'accueillir Fanny Rojat pour son spectacle participatif et musical Là-Haut, destiné aux tout-petits.

Ce moment chaleureux a réuni 21 enfants âgés de 18 mois à 3 ans, accompagnés de leurs parents, pour une aventure ludique à la recherche du ballon de Caroline.

Avec Fanny, les enfants ont chanté, tapé des mains, exploré la salle, et participé activement à ce spectacle interactif, à la fois tendre et joyeux. Le décor, soigneusement conçu, a su éveiller leur curiosité, et c'est ensemble qu'ils ont finalement retrouvé le fameux ballon bien caché.



Un moment de partage pour l'amicale du 3^e âge

Le 3 juin, l'Amicale du 3^e âge a organisé son traditionnel repas à la Salle des Fêtes Régis Ponchard. L'événement s'est déroulé en présence de Frédéric Bourdin, Maire de Domont, et de Marie-France Mosolo, Adjointe au Maire en charge des animations pour les seniors. Près d'une centaine de participants ont répondu à l'invitation et ont pu savourer un délicieux repas, agrémenté de musique et de moments dansants. Une tombola, richement dotée, a également rythmé l'après-midi. Placé sous la dynamique impulsion de Rose-Marie Buglio, présidente de l'association, ce rendez-vous constitue un moment fort de l'année, symbole de partage et de convivialité entre les membres de l'Amicale.



Le Comité de Jumelage en escapade culturelle entre Allemagne et Belgique

Du 2 au 4 avril, un groupe de participants du Comité de Jumelage de Domont a pris la route pour une escapade culturelle riche en découvertes, entre Aix-la-Chapelle, ville impériale allemande, et Namur, perle de la Wallonie. Le voyage a débuté avec un arrêt savoureux à Cambrai, pour la visite de la célèbre confiserie AFCHIN, connue pour ses "Bêtises", nées d'une erreur d'ingrédient commise en 1930 par le jeune Émile, apprenti chez ses parents. Une anecdote devenue légende, qui ravit encore aujourd'hui les amateurs de douceurs artisanales. Le jeudi matin, cap sur le cœur historique d'Aix-la-Chapelle, ville intimement liée à l'histoire de Charlemagne. La visite du Trésor de la cathédrale a plongé les participants dans l'art médiéval : statues en argent doré, objets en ivoire, reliquaires précieux et tableaux évoquant le prestigieux héritage de l'empereur. Puis, direction la cathédrale d'Aix-la-Chapelle, joyau d'architecture commandé par Charlemagne lui-même vers 789, et où il repose depuis 814. L'après-midi a permis de découvrir une partie de la vieille ville, avec ses fontaines, dont certaines à eau thermale, ses vestiges romains et ses édifices médiévaux qui racontent l'histoire fascinante de la ville. Le 4 avril, le groupe a repris la route vers Namur, pour découvrir sa citadelle, perchée à 190 mètres d'altitude au-dessus du confluent de la Sambre et de la Meuse. Dernière étape insolite de cette escapade : la visite d'une parfumerie, installée dans les galeries d'un ancien site militaire, offrant des conditions idéales pour la conservation des essences. Ce court séjour a permis de mêler histoire, patrimoine, découvertes sensorielles et moments de convivialité. Une belle réussite pour le Comité de Jumelage, qui continue de faire vivre les échanges et la curiosité culturelle au sein de la commune.



Succès pour la journée portes ouvertes du club informatique

Cette année encore, la journée Portes Ouvertes du Club Informatique Domontois (CID) a permis à de nombreux visiteurs de découvrir les multiples facettes de l'informatique et des nouvelles technologies. Une opportunité unique, quel que soit le niveau de chacun, pour s'immerger dans l'univers numérique et partager des moments enrichissants avec des passionnés. Les visiteurs ont eu l'occasion de rencontrer des animateurs bienveillants, de participer à des démonstrations captivantes et de découvrir les dernières innovations technologiques de manière accessible et ludique. Parmi les attractions phares, le simulateur de vol « Albatros » a offert à chacun de vivre une expérience de pilotage réaliste, même sans aucune expérience préalable. Le poste de Réalité Virtuelle a également impressionné avec un tour en Scénic Railway, une immersion totale dans un monde virtuel. La robotique a été mise à l'honneur avec le projet de robot humanoïde « Ariane », démontrant les avancées technologiques dans ce domaine de manière simple et compréhensible. On le sait maintenant, l'informatique n'est plus un "gadget" pour marginaux, c'est une nécessité pour tous dans tous les actes de notre vie quotidienne. Le CID est d'abord le lieu privilégié pour s'initier, mais c'est aussi le lieu où l'on peut « s'éclater » pour les plus passionnés. Les ateliers sont conçus pour accueillir tout le monde, des débutants aux experts, dans une ambiance conviviale. Rejoignez le CID et découvrez un monde où la technologie rencontre la passion.

Pour plus d'informations, visitez le site web : www.clubinformatiquedomont.fr/



À la découverte du patrimoine domontois : une visite guidée pour les seniors

La ville a organisé, sous un soleil printanier, une visite guidée à destination de ses aînés. Ce moment de culture a réuni 50 participants, tous ravis de (re)découvrir les trésors historiques de leur commune. L'initiative, portée par la municipalité, s'est déroulée en présence de Marie-France Mosolo, Maire Adjointe déléguée aux animations seniors, qui a chaleureusement accompagné les visiteurs tout au long du parcours. Le circuit a débuté au Fort de Domont, vestige impressionnant de l'histoire militaire locale, où les visiteurs ont pu explorer les anciennes fortifications et en apprendre davantage sur son rôle stratégique. La visite s'est ensuite poursuivie à l'Ancienne Mairie, un bâtiment chargé de souvenirs, avant de se diriger vers le magnifique Château de Longprès, symbole de l'élégance architecturale de la région. L'Hôtel de Ville a également ouvert ses portes aux participants pour une découverte des coulisses administratives et historiques de la commune. Enfin, le circuit a fait la part belle au patrimoine religieux avec la visite de deux édifices remarquables : l'Église Sainte-Marie-Madeleine, connue pour ses vitraux et son atmosphère empreinte de sérénité, et la Chapelle, joyau discret mais riche d'histoire et de spiritualité. Cette initiative, très appréciée, s'inscrit dans la volonté de la municipalité de proposer aux seniors des moments culturels enrichissants. Elle reflète aussi l'attachement de Domont à la valorisation de son patrimoine.



Une matinée de découverte et d'échange au Relais Petite Enfance

Le samedi 17 mai, en matinée, le Relais Petite Enfance (RPE) de Domont a ouvert ses portes au public, offrant aux familles un moment ludique et instructif. L'événement, organisé en présence de Phanh Maly Nanthavong, Adjointe au Maire déléguée au service Enfance et Petite Enfance, a rencontré un franc succès. De nombreuses familles ont répondu présent pour découvrir l'espace de jeux dans lequel leurs enfants évoluent aux côtés de leur assistant(e) maternel(le) lors des matinées d'accueil. Une occasion privilégiée de rencontrer les professionnelles de l'accueil individuel et de mieux comprendre leur rôle essentiel dans le développement des tout-petits. L'un des temps forts de cette matinée fut sans conteste le spectacle de marionnettes proposé par les assistantes maternelles. Poétique, créatif et sensible, il a émerveillé petits et grands. Ce moment artistique mettait notamment à l'honneur les comptines en langage signé, un outil précieux acquis lors d'une récente formation et désormais intégré au quotidien. Un véritable outil de communication qui aide les jeunes enfants à exprimer plus facilement leurs émotions. Les familles ont également pu assister à une séance de kamishibai, ce théâtre d'images d'origine japonaise régulièrement utilisé lors des accueils-jeux, et parfois prêté aux assistantes maternelles. Une belle manière de découvrir une autre approche de la lecture, accessible et visuelle. Tout au long de la matinée, les assistantes maternelles ont su démontrer leur professionnalisme, leur dévouement et leur disponibilité. Accompagnées de Madame Myriam Flament, animatrice du relais petite enfance, elles ont préparé cet événement avec cœur, énergie et un véritable plaisir de valoriser leur métier. Un grand merci à elles pour leur implication sans faille !



Domont célèbre l'engagement professionnel de ses administrés



Lundi 19 mai, la salle des Fêtes Régis Ponchard a accueilli un moment fort en émotion et en reconnaissance : la traditionnelle cérémonie de remise des médailles d'honneur du travail, organisée par la municipalité. Cet événement annuel met à l'honneur les parcours exemplaires de Domontois et Domontoises, récompensant 20, 30, 35 ou 40 années de vie professionnelle. Cette édition concernait les promotions de janvier et juillet 2024. En présence de Monsieur le Maire, Frédéric Bourdin, et de nombreux élus, une trentaine de récipiendaires ont été chaleureusement félicités pour leur engagement, leur rigueur et leur fidélité au monde du travail. À travers cette cérémonie, la Ville de Domont rend hommage à toutes celles et ceux qui, par leur parcours, participent à la vitalité économique, sociale et humaine du territoire. Dans son discours, le maire a salué, la constance, la compétence et le dévouement, de ces femmes et hommes qui incarnent les valeurs du travail, et a souligné « l'importance de reconnaître publiquement ces carrières qui font la richesse collective de notre commune ».



Café des aidants de Domont

Vendredi à 14h30
Le 11.07.2025 **Thème libre**

Centre communal d'Actions sociales
18 rue de la Mairie Domont

ADSSID domont aidants

Cérémonie commémorative

85^e anniversaire de l'Appel du 18 juin 1940

par le Général de Gaulle

Mercredi 18 juin à 18h

Dépôt de gerbes
Stèle Charles de Gaulle
Rue André Nouet

DOMONT Comités des Fêtes DOMONT

VIDE-GRENIER de la 40^e Foire d'automne
les 27 et 28 septembre 2025

INSCRIPTIONS SEPTEMBRE

Mercredis 10 et 17 septembre de 15h à 19h
Samedis 13 et 20 septembre de 9h à 12h

ATTENTION

- Pas de réservations, ni d'inscriptions par téléphone
- Plus de demandes d'inscriptions par courrier à compter du 18 septembre
- Munissez-vous d'un moyen de paiement : chèque, espèces ou carte bleue
- Munissez-vous de votre pièce d'identité ainsi que celle des chauffeurs et du numéro d'immatriculation des véhicules devant participer

JUILLET-AOÛT : INSCRIPTIONS PAR COURRIER UNIQUEMENT

AUCUNE PHOTOCOPIE NE SERA FAITE PAR NOS SOINS
DERNIER JOUR D'INSCRIPTION LE 18 SEPTEMBRE 2024

Comité des Fêtes
Maison des Associations - Salle Victor Basch au rez-de-chaussée - 11 rue de la Mairie
Tél : 01 39 35 84 27
E-mail : cfdomont@gmail.com - Internet : comitedesfetesdomont-m.com

TOUS UNIS PAR LE DON

DON DE SANG
Sur RDV : dondesang.efs.sante.fr

DOMONT
SALLE DES FÊTES REGIS PONCHARD
PARC DE LA MAIRIE - 47 RUE DE LA MAIRIE

MERCREDI 25 JUIN 2025
DE 14H30 À 19H30

Partirez votre pouce, donnez votre sang !
Rendez-vous sur notre site

Domont Cinéma

OLLIE
Avec Pedro Pascal, Jennifer Lopez, Gabriel Byrne, Camille Cottin

Lilo & Stitch
LE 21 MAI

MONSIEUR CONSTANT
LA PUISSANCE DE L'AMOUR ÉTERNEL

FREUD
LA DERNIÈRE CONFESSION
Avec Anthony Hopkins

MISSION: IMPOSSIBLE
THE FINAL RECKONING
Avec Tom Cruise

Téléchargez dès maintenant notre application mobile DOMONT CINÉMA (Android & ios)

12 allée Sainte Thérèse
95330 Domont
www.domontcinema.com
09 60 39 45 09

DOMONT

Racontines

histoires, comptines, jeux de doigts pour les enfants de 0 à 36 mois, par les bibliothécaires

Les jeudis 10 juillet et 11 septembre à 10h

66, avenue Jean Jaurès
Sur inscription au 01 74 04 22 12
Nombre de places limité

SOCIÉTÉ DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL
FOURÈRES PAR TISSONVILLIERS

Vente de vêtements deuxième main

Nous sommes heureux de vous accueillir dans nos locaux
84 Av Jean Jaurès à Domont, près de la gare

Samedi 28 juin
de 10h à 17h
(ouvert à tous)

La vente à petits prix de vêtements deuxième main sert à financer les missions de l'association, au bénéfice des personnes en fragilité, afin qu'elles retrouvent leur dignité pleine et entière

Renseignements : 06 03 97 44 24

LES CONSEILS DE L'AVOCATE

LA PRISE DE CONGÉS PAYÉS

Les périodes de prise de congés payés sont fixées par l'employeur qui doit respecter certaines règles du Code du travail et, le cas échéant, des conventions collectives ou accords d'entreprise.

Voici les grands principes :

- L'employeur doit consulter le comité social et économique (CSE) s'il existe, avant de fixer l'ordre des départs en congé.
- L'ordre des départs doit être communiqué aux salariés au moins un mois à l'avance.
- L'employeur doit tenir compte de certains critères pour fixer les congés :
 - la situation de famille (notamment : les possibilités de congé simultané de l'époux(se) ou du partenaire de Pacs, la présence au sein du foyer d'un enfant ou d'un adulte en situation de handicap ou d'une personne âgée en perte d'autonomie) ;
 - l'ancienneté du salarié ;
 - une éventuelle activité chez un autre employeur.
- La période de prise des congés comprend la période allant du 1^{er} mai au 31 octobre de chaque année, sauf accord contraire.
- L'employeur peut refuser une demande de congé pour des raisons liées à l'organisation de l'entreprise, ou imposer des congés à certaines périodes (ex : fermeture estivale).

À noter : Si vous vous absentez sans l'accord de votre employeur, vous encourez une sanction disciplinaire pouvant aller jusqu'au licenciement. Votre absence injustifiée peut ainsi être assimilée à un abandon de poste.

ME FERREIRA PITON

Les permanences gratuites des avocats se tiennent au CCAS
18 rue de la Mairie
les 2^e, 3^e et 4^e lundis de chaque mois.
01 34 39 19 00

Vos commerçants du marché de Domont vous invitent à passer un

ÉTÉ MAGIQUE !

DIMANCHE 29 JUIN 2025

PRÉSENCE D'UN MAGICIEN DE 10H À 13H !

DOMONT MANDON

LE POINT SUR LE RÈGLEMENT DANS LES DÉCHÈTERIES DU SIGIDURS

Comme de nombreuses déchèteries, le nombre de passages par an et le volume de déchets sont limités à 15 passages par an et à 2 m³ par passage. Votre carte de déchèterie inclut un forfait de 15 passages gratuits à l'année. Au-delà des 15 passages effectués dans l'année, l'accès aux déchèteries vous sera refusé jusqu'à l'année suivante. Pour rappel, l'accès des déchèteries est réservé uniquement aux particuliers. Sont interdits en déchèterie :

- > les déchets des professionnels, des industriels, des artisans et des commerçants ;
- > les déchets issus d'activité rémunérée (service à la personne, entretien des espaces verts, travaux...);
- > les déchets non-conformes (ordures ménagères, cadavres d'animaux, carcasses de véhicules) ;
- > les déchets en sacs fermés.

Enfin, les usagers ne respectant pas les indications données par l'agent de valorisation et/ou adoptant un comportement incorrect et irrespectueux à son égard auront leur carte d'accès désactivée et

seront interdits d'accès sur l'ensemble des déchèteries du Sigidurs. Ces mesures ont pour objectif d'assurer une qualité de service, de fluidifier la fréquentation et d'améliorer la disponibilité des agents pour augmenter la qualité du tri et réduire ainsi l'enfouissement.

Comment faire la demande de ma carte d'accès ?
Deux possibilités s'offrent à vous :

1. envoyez un mail à l'adresse suivante avec les documents* à fournir : svm@sigidurs.fr
 2. envoyez par voie postale les documents* à fournir : SIGIDURS - service carte déchèterie - 1 rue des Tissonvilliers - 95200 Sarcelles
- *Documents à fournir (attention, l'ensemble des documents doit être au même nom.) :
- > Copie de la pièce d'identité recto-verso ;
 - > Copie d'un justificatif de domicile de moins de 6 mois (facture d'électricité, de téléphone, quittance de loyer, avis d'imposition local) ;
 - > Copie de la carte grise du ou des véhicules susceptibles de venir en déchèteries.



Le délai d'obtention de la carte est de 15 jours et sa durée de validité est de 3 ans. Passé ce délai, vous devrez à nouveau justifier de votre situation pour prolonger sa validité, faute de quoi votre carte sera désactivée.

À savoir : en cas de perte, le remplacement vous sera facturé 20 €. Vous devez le signaler par mail à svm@sigidurs.fr ou contactez nos agents du numéro vert au 0 800 735 736 (appel gratuit). Une déclaration écrite sur l'honneur vous sera demandée.

Toutes les informations sur nos déchèteries sur www.sigidurs.fr/particulier/decheteries/

CARNET

NAISSANCES

Eva Wegrzynowski
Marc-Léa Jengou Nkouane
Liam Margotteau Blanchier
Aimany Gomis
Andrea Tau Ber Tarsitano
Maël Berrada

MARIAGES

Antoine Commo et Samantha Melgar Cortes
Benjamin Pham et Margaux Hude
Jonathan Goret et Bérénice Gossart

LE DOMONTOIS

Mensuel d'informations locales et municipales de Domont Mairie - BP 40 001- 47 rue de la Mairie 95331 Domont Cedex

Directeur de la publication : Frédéric Bourdin
Conception, rédaction, coordination, photos, réalisation : Agence RDVA - N. Flament, A. Porcu, E. Taillade
Service Communication - 01 39 35 55 04

Impression : RAS - 6 avenue des Tissonvilliers
95400 Villiers-le-Bel

Tirage : 8 500 exemplaires/ Dépôt légal : juin 2025